

PROTOCOLE D'ACCUEIL INFORMATION AUX FAMILLES

ECOLE ELEMENTAIRE Maurice Chevance Bertin

Rentrée des élèves :

Nous vous informons que la rentrée pour les CP et les CM2 aura lieu le jeudi 4 et le vendredi 5 juin. Les élèves des autres niveaux (CE1-CE2-CM1) rentreront à partir du lundi 8 juin.

Préalable :

Les parents jouent un rôle essentiel dans le retour de leur enfant à l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8 °C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

Les enseignants procéderont de la même façon à une surveillance de leur propre état de santé.

Le maintien de la distanciation physique :

La règle de distanciation physique, dont le principe est le **respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne**, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

L'organisation mise en place dans l'école s'efforce de décliner ce principe à l'arrivée et aux abords de l'école, à la récréation, dans les couloirs, sous les préaux, dans les sanitaires et dans les classes.

L'accès au bâtiment à toutes personnes externes à l'école (parents, autres accompagnants...) est interdit.

L'application des gestes barrière :

Ils doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde.

- **Se laver très régulièrement les mains :**

Le lavage des mains sera réalisé à l'arrivée dans l'école, avant et après la récréation, avant et après être allé aux toilettes et le soir avant de rentrer chez soi. **Vous ne devez pas donner de flacon de gel à vos enfants.**

- **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**

- **Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**

- **Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Les échanges manuels de ballons, de jouets, de crayons... sont interdits.

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une formation pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains. Cette sensibilisation sera répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel. L'implication des parents est également prépondérante pour garantir l'application permanente de ces règles.

Le port du masque :

Les enseignants porteront des masques toute la journée (deux par jour).

Pour les élèves de l'école élémentaire, **le port du masque est interdit dans l'établissement selon le protocole sanitaire.**

L'aération des locaux :

Les salles de classe seront aérées le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

La limitation du brassage des élèves :

L'organisation mise en place doit limiter les croisements entre les élèves. L'école, à partir du retour des élèves en classe, n'est plus l'école d'avant le confinement.

Arrivée et départ de l'école :

- **Les ENTRÉES à 8h20 se feront par le PORTAIL VERT de la cour de récréation pour toutes les classes sauf pour les ENFANTS PRIORIAIRES par le SAS ROUGE**
- **Les SORTIES à 11h30 pour les externes se feront par le SAS ROUGE**
- **les ENTREES à 13h20 pour les externes se feront par le SAS ROUGE**
- **Le temps de restauration se fera en classe ou en salle de cantine pour les demi-pensionnaires**
- **Les SORTIES à 16h30 se feront par le PORTAIL VERT pour les CP-CM1-CE1**
- **Les SORTIES à 16h30 se feront uniquement par le SAS ROUGE pour les CE2 et CM2 et les ENFANTS PRIORITAIRES**
- **Un accueil échelonné est mis en place. Merci d'éviter les rassemblements devant l'école.**
- **Il est IMPORTANT de respecter les horaires.**

Pour toutes les classes:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

MATIN :

accueil entre 8h20 et 8h30,

sortie à partir de 11h30

APRES-MIDI :

accueil entre 13h20 et 13h30,

sortie à partir de 16h30

Circulation dans le bâtiment :

Il y aura un sens de circulation dans les couloirs et il sera organisé de telle façon que la distanciation sociale puisse se faire entre les élèves du même groupe. Les portes des classes resteront ouvertes pour éviter les points de contact.

La cour de récréation sera divisée en plusieurs zones afin que les groupes n'entrent pas en interaction.

Un planning des récréations sera mis en place pour limiter le nombre d'élèves. Les groupes entrants et sortants ne se croiseront pas.

Un balisage au sol est prévu au niveau des toilettes afin de respecter la distance. Un fléchage est prévu dans les couloirs.

Les jeux de contact et de ballon sont interdits.

Les salles de classe seront organisées de manière à respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau. Les enfants seront assis seuls (sans se faire face) à une table attribuée, ils resteront donc à distance des autres enfants et de l'enseignant. Tout contact sera proscrit. Nous pourrions accueillir 10 élèves maximum par classe.

Dans de telles conditions, les apprentissages ne ressembleront pas à ceux d'avant.

Composition des classes :

Afin de permettre une bonne organisation, il est IMPORTANT de signaler à l'avance le retour de votre enfant en classe auprès de la Mairie (SONDAGE EN LIGNE).

Les 4 et 5 juin, nous accueillerons exclusivement les CP et les CM2.

Les élèves du dispositif ULIS-ECOLE seront accueillis dans leur niveau de référence.

Les enfants prioritaires constitueront un groupe à part.

Les différents groupes seront accueillis lundi, mardi, jeudi et vendredi **par des enseignants**.

PRECISIONS IMPORTANTES :

- **Les parents qui souhaitent remettre leur enfant à l'école doivent renseigner le sondage en ligne de la Mairie avant le dimanche 31 mai minuit.**
- **Si nous devons dépasser nos capacités d'accueil limitées à 10 enfants par classe, une autre organisation devra être mise en place en partenariat avec la mairie et le périscolaire.**

Organisation pédagogique

Présentiel :

En fonction de l'organisation retenue et du nombre d'enfants, les élèves ne retrouveront pas systématiquement leur enseignant.

Distanciel :

Le blog continuera d'être alimenté jusqu'à la fin de l'année. Mais les contenus pourront être allégés et moins personnalisés, les échanges par mail limités.

Matériel des enfants

Vous devez fournir à votre enfant des mouchoirs jetables, une bouteille d'eau et leur propre matériel (trousse complète, ardoise indispensable, prévoir des feutres effaçables ou des craies, cahiers, classeurs, crayons de couleur, des feutres...). Pour les CP, rapportez impérativement les livres de lecture. Aucun prêt ne sera possible.

Les élèves peuvent rapporter un livre personnel qui restera en classe. L'échange de matériel entre les élèves est interdit.

Le cartable restera en classe.

Les enfants n'utiliseront pas les porte-manteaux. Leur veste sera posée sur leur dossier de chaise.

Procédure de gestion d'un cas Covid-19

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont: toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans une pièce dédiée (la salle des maîtres à côté du bureau du directeur) permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière.

- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents, à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmière de l'Education Nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

- Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'Éducation Nationale.

Procédure en cas de non-respect intentionnel des gestes barrière :

Dans ce cas précis, la famille sera immédiatement avertie par le directeur et l'enfant isolé.

Cantine

Le temps de cantine se fera en classe ou en salle de restauration.